



SNUDI FO 34

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles de l'enseignement public Force Ouvrière

Maison des syndicats

474 Allée Henri II de Montmorency, 34000 Montpellier

snudi.fo34@gmail.com

Tel 06 64 62 70 20/06 78 22 94 53 /06 11 02 42 44

site national : <https://fo-snudi.fr/>

site départemental <http://snudifo34.fr/>

Facebook : SNUDI FO 34

X : @SnudiFo34

Instagram : @snudifo34

Enseignante du lycée de Sens suspendue : pas touche à notre collègue !

Pour avoir accepté d'observer une minute de silence en hommage aux victimes palestiniennes à la demande de ses élèves, une enseignante a été suspendue « pour manquement à l'obligation de respect de neutralité ».

Nous nous souvenons tous des minutes de silence qui ont été observées dans les écoles et les établissements à la demande de notre hiérarchie lors des attentats de 2001 et de 2015. La question de la neutralité n'y a jamais été posée.

Le massacre d'une population suscite l'indignation, en particulier le massacre d'enfants. Que cette indignation ait amené des lycéens à demander à leur enseignante de leur permettre de se recueillir collectivement devrait susciter le respect et la compassion.

Au lieu de cela, c'est une répression brutale qui se déchaîne contre cette enseignante, notre collègue.

C'est une décision honteuse et indécente, qui s'ajoute à la vague de répression et de calomnies qui s'abat sur les voix qui manifestent leur refus du génocide à Gaza.

Nous ne nous taisons pas !

Le SNUDI FO 34 exprime son soutien total à cette enseignante.

Le SNUDI FO 34 demande sa réintégration immédiate et l'abandon de toute sanction ou poursuite.

Le SNUDI FO 34 continuera à se mobiliser pour exiger que cessent les massacres à Gaza.